Organisme de Financement des Pensions
Institution de retraite professionnelle agréée
par la FSMA le 22.05.2012 (nr. 50.603)
Numéro BCE 0843.739.751
Bld. de Smet de Naeyer 115,1090 Bruxelles

À remplir uniquement si vous voulez déroger à l'ordre mentionné dans art 16 du règlement de pension

DESIGNATION DE BENEFICIAIRE

1. Données de l'affilié

Nom & prénom: .....
Adresse: .....
Code postale +commune: .....
Date de naissance: ☐☐ ☐☐ ☐☐☐☐
Numéro registre national: ☐☐☐☐☐☐ ☐☐☐ ☐☐
Numéro de téléphone: .....

2. Bénéficiaire(s) en cas de décès

L'ordre suivant est déterminé par le règlement de pension:

- Le partenaire légal au moment du décès
- À défaut, les enfants de l'affilié (où en cas de prédécès de ceux-ci, leurs enfants)
- À défaut, les parents
- À défaut, les frères et/ou sœurs
- À défaut, le fonds de pension Pensio TL

Il est autorisé que l'affilié désigne un autre bénéficiaire.

3. Désignation d'un autre bénéficiaire

Nom & prénom: .....
Adresse: .....
Code postale + commune: .....
Date de naissance: ☐☐ ☐☐ ☐☐☐☐
Numéro registre national: ☐☐☐☐☐☐ ☐☐☐ ☐☐
Remarques éventuelles: .....
.....
.....

Vous pouvez toujours modifier cette décision.
En cas de décès de ce bénéficiaire, les modalités du règlement de pension sont à nouveau applicables(voir 2)

4. Signature de l'affilié,

signature & date
Nom et prénom

Document à renvoyer par recommandé à :
Pensio TL (OFP)
Bld. de Smet de Naeyer 115
1090 Bruxelles
(à joindre: recto verso de la carte d'identité de l'affilié)

Si vous remplissez ce formulaire, tous les formulaires précédement introduits seront annulés. Le capital décès sera sans recours possible payé au bénéficiaire repris dans le dernier formulaire reçu.